



Lexy
notre ville
JUILLET 2022

Ville de Lexy

Votre bulletin trimestriel d'informations municipales



En page 4 **Concours ouvert à tous: Maisons fleuries**

En page 5 **Pose de la 1^{ère} pierre de la station multi-énergies**

www.lexy.fr
illiwap: Mairie de Lexy



MAIRE DE
LEXY

Contacter ma mairie



03 82 23 31 09

Fax: 03 82 23 55 84



commune.de.lexy@mairielexy.fr



2b, rue de Longwy - 54720 Lexy



www.lexy.fr



Ouverture au public :

Lundi, mercredi, vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi et jeudi **de 13h30 à 17h**

La commune de Lexy fait partie de la
Communauté de l'Agglomération de
Longwy (CAL).

Ville placée sous vidéo surveillance

Textes & Photos : Mairie de Lexy
Création graphique :



☎ : +32(0)496 71 84 04

✉ : info.heipat@gmail.com



Sommaire

Le mot du Maire.....	p3
Environnement.....	p.4
Finances.....	p5
Sports & Loisirs.....	p6 - p7
Sécurité.....	p8
Travaux.....	p9
Santé.....	p10
Don du sang.....	p11



p4 *Concours maisons fleuries*

Concours



p5 **Bio GNV**



p7 **La Poste**



p9 **Longwy**

Le mot du Maire...

Chères Lexéennes, Chers Lexéens,

La France vit une situation de politique intérieure des plus délicates qui va sûrement se traduire par un jeu d'alliances forcées et de petits compromis bien connus sous la IV^{ème} République après 1945. Avec les résultats historiques de cette période tout aussi connus.

La France vit aussi une situation budgétaire des plus difficiles, avec des équations a priori impossibles à résoudre.

Le gouvernement vient ainsi de prévoir de rogner pas moins de 10 milliards d'euros sur les dépenses des collectivités territoriales. 10 milliards de moins sur la mandature qui commence au niveau national.

Communes qui subissent déjà de plein fouet, comme les ménages, l'effet de l'inflation, de la facture énergétique (220 000 euros pour LEXY) et de la hausse de la masse salariale décidée aussi par le gouvernement.

Recettes en moins, dépenses en plus : l'effet ciseau est parfait !

Mon propos ne relève que de la juste information à vous communiquer. Que vous devez connaître.

Les mois et années à venir vont être difficiles pour toutes les communes de France.

Difficiles pour boucler les budgets de fonctionnement et encore plus difficiles pour dégager des marges de manœuvre pour l'investissement.

Certaines communes n'en font déjà presque plus.

Nous n'en sommes heureusement pas là grâce surtout à notre développement économique qui continue à nous ramener pour l'instant un certain matelas financier des plus appréciables. Comment comprendre ceux qui parmi nous sont contre ce développement ? Souhaitent-ils que nous doublions demain leur feuille d'impôts, dernière ressource envisageable nouvelle si la manne économique disparaissait ?

Malgré toutes ces contraintes, nous avons encore la chance d'investir grâce aussi à un lourd suivi de nos dossiers : le gros chantier de la rue de Longwy se termine, la salle de restauration (250 000 euros) devrait accueillir nos enfants à la rentrée, la centrale hydroélectrique – enfin raccordée au réseau - va être réceptionnée prochainement, la première pierre de la station multi-énergie vient d'être posée, la zone des Quémènes se développe...

Les difficultés sont là mais le courage pour les dépasser l'emporte.

Je vous en sais conscients et vous souhaite, très sincèrement, de profiter à plein de cette période estivale.

Votre Maire,
Gérard ALLIERI

Concours ouvert à tous.

Maisons fleuries

Comme chaque année, la commune organise un **concours local des maisons fleuries**.

Les habitants n'ont pas besoin de s'inscrire. Le jury des membres de la commission cadre de vie et Environnement passera courant juillet devant chaque habitation afin d'établir une première sélection. **Certains critères sont imposés (jardins, terrasses, balcons, usoirs ...)** uniquement ce qui se voit de la rue.

Le palmarès et la cérémonie de **remise des prix** se feront au courant du **mois de novembre**.

A vos plantations !!!!!!!

Concours maisons fleuries



Fleurissement d'été et embellissement de notre ville

C'est désormais une tradition solidement établie que la municipalité a la volonté d'offrir à ces habitants et aussi aux visiteurs, un visage agréable et haut en couleurs.

Depuis le début du mois de juin, **parterres, massifs et suspensions** ont pris des apparences de lumière et de **parure colorée** grâce aux **actions de nos employés municipaux** épaulés par notre partenaire paysagiste.

Rafrâchir, nettoyer, tondre et débroussailler seront leurs principales missions durant ces mois d'été. Pour faire dans la continuité dans la stratégie du **label de notre ville**, il nous faut respecter les différents critères concernant l'environnement, **la propreté, le développement durable, la biodiversité** afin de satisfaire le cadre de vie des Lexéens et Lexéennes.



Bacs à fleurs

Merci à **Jean-Loup LAMPERTI**, aujourd'hui en retraite, ancien responsable de l'atelier technique municipal, de continuer à **apporter bénévolement** sa contribution à **l'amélioration du cadre de vie de notre Commune**.

Nous lui devons ainsi, pour « quatre sous », la **création** de ses très beaux **bacs à fleurs**.

Et donc un gain financier non négligeable.

Merci Jean-Loup de porter l'intérêt collectif !!



Aujourd'hui, le fleurissement ne représente que 40% de ces critères. La stratégie est de **favoriser la plantation d'arbustes, vivaces, graminées** peu demandeurs en consommation d'eau, augmenter les actions de paillage pour retenir l'humidité dans les sols et de diminuer les fleurs annuelles. La mise en place d'un **arrosage automatique** dans différents massifs favorise également la **diminution de consommation en eau**.

Station multi-énergies

Après plusieurs mois de montage de dossier et beaucoup de persévérance, **la société KARRGREEN**, la Commune de LEXY et les partenaires associés viennent de **poser la première pierre** de la construction du **hub-énergétique** sur la zone des Quémènes sur un **terrain de 6000 m2**.

Ce fut l'occasion de réaliser un point technique et commercial avec l'ensemble des invités et actionnaires et parler aussi des projets de **développement de ces stations au niveau national**

La seule société KARRGREEN en porte déjà plus de 150.

Celle de **LEXY** distribuera du **Bio GNV (Bio Gaz Naturel Véhicule)** sous forme compressée et disposera de bornes de recharges électriques ultra rapides de 100 Kw.

Idéalement placée sur l'axe très fréquenté qu'est la RD 618, elle contribuera donc à augmenter la mobilité décarbonée du territoire.

Les acteurs économiques, les **collectivités et les particuliers pourront se ravitailler** en énergies vertes et participer à la transition énergétique.

Le permis de construire avait été accordé en mai 2021 et **l'ouverture est prévue au premier trimestre 2023**.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre, nul doute, LEXY y participe !



Club cyclos Lexéens

Edition 2022 du Prix de la ville.

Ce sont **65 participants** représentant une quinzaine de clubs régionaux et frontaliers qui se sont élancés le samedi 21 mai sur les différents parcours tracés par les membres du club local.

C'est par un temps ensoleillé mais venteux qu'ils sont partis sur les routes régionales.

14 coureurs ayant choisi le circuit des 21 km, **7 celui des 46 km**, **25 celui des 65 km**, et **18 celui des 92km**,

le tout dans une organisation orchestrée de manière remarquable par les responsables du club lexéen.

Alexandre Nicolas, président du club a fait le bilan de cette journée détaillant les participations de chaque club avant la traditionnelle **remise des coupes**.

Il a également **remercié tous les participants**, toute son équipe présente sur le parcours, au départ et à l'arrivée, la municipalité pour son soutien très apprécié.

Palmarès des trois premières places :

- Club de Réhon avec 11 participants.
- Club de Tressange avec 11 participants !
- Club de Mussy la ville avec 9 participants !



C'est par la " bière de l'amitié " que s'est terminée cette sympathique journée sportive Lexéenne.

Union sportive de LEXY

L'USL était chargée par le District 54 d'organiser le **rassemblement départemental U 11** le samedi 21 mai 2022 sur les installations du stade municipal.

En présence des instances du district de Meurthe et Moselle, **24 équipes** venant de tout le département **se sont affrontées** de 10 à 18h00. Ce sont **190 jeunes** pousses accompagnés de leurs parents et supporters qui ont enchaîné les rencontres tout au long de cette journée dans la joie de **pratiquer leur sport favori**, tout cela dans un esprit et fairplay exemplaire.

Un grand moment pour les dirigeants Lexéens qui ont su répondre aux attentes de tous afin de donner à cette manifestation une dimension la plus conviviale et une réussite la plus totale.



Parc Municipal

Dans l'enceinte du Parc Municipal, nous vous rappelons que les **chiens sont interdits**, même tenus en laisse.

En cas de non-respect de ces consignes, les contrevenants seront **verbalisés**.

De même, l'accès au Parc aux véhicules **deux-roues** est strictement **interdit**.



Réouverture de la poste

Victime d'un cambriolage, l'établissement a cessé toute activité pendant de longues semaines.

Trop pour de nombreuses Lexéennes et Lexéens qui pensaient même que la **poste allait fermer**.

Vous devez tous savoir que nous n'avons cessé, et **Monsieur LENOBLE** en particulier, de relancer les responsables pour **accélérer la réouverture. C'est fait!**

Cet épisode a encore montré toute l'importance de posséder sur Lexy un service de proximité.

Montrez-lui tout votre intérêt.

Le plus sûr moyen de le préserver, c'est bien de l'utiliser.

Alors, utilisez-le ! Sauvons



LA POSTE



Opération tranquillité vacances... (OTV)

Vous vous absentez de votre domicile cet été ?

Avant de partir en vacances, vous pouvez signaler votre départ à la police ou à la gendarmerie dans le cadre de l'opération Tranquillité Vacances.

Les services de **police ou de gendarmerie peuvent surveiller** votre domicile au cours de **leurs patrouilles quotidiennes**. En cas d'anomalie (tentative d'effractions ou effractions) vous êtes prévenu (directement ou par une personne de confiance) afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi.

Pour bénéficier de ce service, vous devez passer :

- Soit par le commissariat ou par la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile **muni du formulaire « Opération Tranquillité Vacances (OTV) »** (complété par vos nom, adresse, période d'absence, type et caractéristique du domicile et personne à aviser en cas d'anomalie).
- Soit, pour Paris et la petite couronne (75, 92, 93, 94) par le service **en ligne OTV** via mon.service-public.fr

Dans tous les cas, pensez à faire la demande 48 heures avant votre départ au minimum et, en cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour anticipé.

Cambriolages : Les recommandations du ministère de l'intérieur

- **Ne laissez pas le courrier s'accumuler** dans votre boîte aux lettres (les services postaux peuvent conserver ou bien renvoyer votre courrier vers votre lieu de vacances).
- **Transférez votre ligne téléphonique** fixe vers un autre numéro auquel une personne pourra répondre (numéro de mobile par exemple).
- **Confiez à un proche le soin de passer** dans votre logement pour ouvrir les volets, allumer une lampe... (possibilité d'utilisation d'un programme pour la lumière, la télévision ou la radio).
- **Avissez de votre absence vos voisins** ou le gardien de votre résidence.
- **N'inscrivez pas l'adresse sur votre trousseau de clefs** et ne les laissez pas dans la boîte aux lettres.



Travaux dans nos écoles

Les deux mois de vacances scolaires vont être mis à profit pour réaliser certains **travaux avant la rentrée**.

A l'école JEAN MACÉ, après les travaux de création de la salle d'activités en 2021, reste aujourd'hui en particulier à **rénover le préau ouvert**.

16 000 € vont être engagés pour passer les fers à nu, faire les reprises de maçonnerie avant de terminer par une remise en peinture totale.

Le choix des couleurs se fait en concertation avec les enseignants bien sûr.

Toujours à JEAN MACÉ, 35 000 € sont encore provisionnés pour terminer l'équipement de nos classes en tableaux interactifs.

Commencés aux vacances de Pâques, les travaux de câblage sous toiture dans le bâtiment dit STUDAL devraient se terminer en août avant la pose des TBI.

Travaux confiés à

l'entreprise locale **ECEM**.



Enfin, **12000 €** seront encore affectés à **des travaux de peinture intérieure à l'école maternelle** pour maintenir en bon état les locaux d'accueil de nos enseignants et nos petits enfants.

Travaux programmés aux vacances de la Toussaint.

Carrefour à feux

Les travaux de **génie civil** préparatoires à la mise en place de **feux de circulation** devant l'école Jean Macé sont **terminés** et les poteaux de soutien en place.

L'entreprise **NAILLON** va maintenant intervenir pour les équiper.

Puis faire les premiers essais de fonctionnement dans les semaines à venir.

Pour **mise en service officielle**, espérons-le, avant la **rentrée scolaire**.



Travaux Rue de Longwy Bientôt la fin !



L'entreprise **BABILLON** a terminé la reprise totale de plusieurs **branchements eau** pour le compte de **la CAL**, la Communauté d'Agglomération.

Et a aussi terminé le changement de plusieurs **raccordements gaz**.

Pas simple aujourd'hui de gérer les procédures d'intervention de plusieurs donneurs d'ordre sur un même chantier.

Mais on arrive au bout...

Le Département, on le confirme, va réaliser le tapis d'enrobés à la mi-juillet.



Patient à haut risque vital... (PHRV)

Soyez informé en cas de coupure électrique!

Pour certaines catégories de malades, toute **interruption** du courant **électrique** représente un **risque vital**.

ENEDIS a mis en place un service particulier d'information pour les patients qui dépendent de façon vitale d'appareils médicaux fonctionnant sur le secteur électrique.

Ce service les informera par lettre recommandée de toute interruption programmée de la distribution électrique et assurera une réponse téléphonique sur la durée de coupures imprévues.

Réservé aux patients « à haut risque vital » (PHRV), le service s'adresse à des malades précisément définis. Il s'agit :

- Des **personnes placées sous respirateur** et ayant une autonomie respiratoire inférieure ou égale à 4 heures par jour
- Des **enfants** bénéficiant de nutrition parentérale à domicile

Pour bénéficier de ce service, le malade ou son représentant doit en faire la demande au moyen d'un imprimé.

Le dispositif repose sur l'identification des PHRV et la constitution d'une liste les recensant.

L'inscription sur cette liste est à l'initiative du patient (ou de son représentant légal) qui en fait la demande en remplissant :

- Le document **CERFA** intitulé «Demande d'information particulière en cas de coupure de courant électrique» comportant le numéro **10401*02**, composé de cinq feuillets.
- Le certificat médical pré-imprimé, également agréé sous le numéro **10402*02**

Ces documents sont adressés à l'ARS qui instruit la demande, au choix :

- Par mail : ars-grandest-alerte@ars.sante.fr
- Par voie postale :
ARS Grand Est
Département Veille sanitaire et Point Focal Régional (VSPFR)
3, boulevard Joffre
54 000 NANCY
Tél : 09.69.39.89.89

En cas d'avis favorable, ENEDIS, informée par l'ARS, se charge d'effectuer les repérages de réseaux nécessaires et d'informer le patient que sa demande a effectivement été prise en compte.

Le dispositif est activé pour une durée d'un an, à l'issue de laquelle la demande doit être renouvelée selon les mêmes modalités.



Mercredi 11 mai 2022 à Lexy, vous étiez **46** à venir donner votre sang, **dont 2 pour la 1ère fois !**
Merci !

Il n'existe aucun produit capable de se substituer au sang humain, votre don est précieux et indispensable pour sauver de nombreuses vies.

Le saviez-vous ?

3, c'est le nombre de vies sauvées grâce à votre don. Et oui... lorsque vous donnez votre sang, tous les composants sanguins sont prélevés en même temps: **globules rouges, plasma et plaquettes.**

Le patient, lui, ne reçoit jamais la totalité de la poche prélevée lors du don, mais uniquement les composants qui lui sont nécessaires.

Grâce à vous et votre générosité, **l'EFS** transforme chaque jour vos **dons en vie.**

10 000
DONS NÉCESSAIRES CHAQUE JOUR

DONT **1500** EN GRAND EST

1 000 000
DE MALADES SOIGNÉS CHAQUE ANNÉE.



La prochaine collecte de sang à Lexy le mercredi 5 octobre 2022.



Venez nombreux !!!!!

Informations diverses

Rappel :

« ...**les travaux** de bricolage ou jardinage par des particuliers à l'aide d'appareils susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, etc... **ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants:**

En semaine : de 8h à 20h

Les samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h





Merci à Jean-Pol Masina pour ces belles photos !



A l'occasion de la traversée de notre commune par le tour de France, un petit clin d'œil bien mérité à nos anciennes célébrités locales ...

TOUR
de
FRANCETM

Retrouvez votre bulletin municipal en version digitale
et plein d'infos sur :

notre site web: www.lexy.fr

et vos infos en temps réel sur :

illiwap: Mairie de Lexy



Lexy
notre ville

JUILLET 2022